

Conseil scientifique du CNRS

Annulation de crédits au budget 2024 de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le Conseil scientifique du CNRS s'inquiète vivement des annulations de crédits de la mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur (MIREs) à hauteur de plus de 900 M€, dont plus de 680 M€ pour le financement de la recherche publique, décrétées par le gouvernement le 21 février 2024. Il observe que cette décision, qui reflète la persistance à concevoir le financement public de la recherche publique comme une charge plutôt que comme un investissement, va à l'encontre des engagements formulés par le président de la République le 7 décembre dernier, dont celui de « rattraper le cœur de la différence qu'on a en termes de financement [avec] nos voisins allemands qui continuent d'investir plus que nous en recherche publique, en enseignement supérieur »¹.

Le Conseil scientifique souligne que, trois ans après son adoption, la loi de programmation de la recherche (LPR), loin d'« inverser la tendance de fond » au sous-investissement dans la recherche publique, s'est traduite en 2021 et en 2022 par une stabilité, voire une diminution, de la dépense de recherche publique rapportée au produit intérieur brut, comme le démontre une étude récemment publiée du service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche². Les mesures décidées fin février se traduisent par une baisse des crédits alloués aux organismes nationaux de recherche en euros courants, ce qui, compte tenu de l'inflation observée en 2023, aboutit à une diminution de plus de 5% de ces mêmes crédits en euros constants³.

Ainsi, loin de « rattraper la différence » avec nos voisins européens, cette décision va creuser l'écart.

Le Conseil scientifique du CNRS appelle donc à ce que, plus de trois ans après l'adoption de la LPR, la recherche publique devienne une véritable priorité budgétaire nationale.

Texte adopté à l'unanimité le 1^{er} mars 2024
22 votants : 22 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

Olivier COUTARD
Président du Conseil scientifique

¹ Les formules entre guillemets sont toutes extraites du discours prononcé par le président de la République le 7 décembre 2023 lors de la réception pour l'avenir de la recherche française.

² <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-depense-de-recherche-et-developpement-experimental-en-2021-92628>

³ Même si cette baisse affectera en première intention la réserve de précaution des différents programmes concernés et sera donc initialement sans effet sur le budget des organismes de recherche

Destinataires :

- Monsieur Emmanuel MACRON, président de la République
- Monsieur Gabriel ATTAL, Premier ministre
- Madame Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame Isabelle RAUCH, présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale
- Monsieur Laurent LAFON, président de la Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat
- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Madame la présidente et messieurs les présidents des Conseils scientifiques des instituts du CNRS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique